

Résolution apostolique pour Février 1891 :

EXPRIMER VAILLamment NOTRE FOI PAR NOS ŒUVRES

Considérant que la foi qui n'agit pas est une foi languissante, et par là même chancelante et mourante, quand elle n'est pas déjà morte, nous exprimerons notre foi par une action vigoureuse. Dociles à la voix du Souverain Pontife, nous nous appliquerons de toutes nos forces à soutenir la bonne presse, à défendre et à propager — en dépit de la secte — l'instruction et l'éducation religieuse; enfin, dit encore le Pape, « nous nous unirons et nous formerons une immense coalition de prières et d'efforts. »

Alors, ainsi que l'a fait naguère à l'Équateur un héros chrétien, qui avait réveillé chez son peuple la foi agissante et militante, toutes les nations catholiques se lèveront, comme un seul homme, et barreront le passage à l'infâme secte; et leur foi victorieuse la chassera de partout, comme la lumière chasse les ténèbres, comme le soleil, en se montrant, met en fuite les oiseaux de nuit.

* * *

Intention générale : La-fermeté dans la foi. — Nous prions avec ferveur, pendant ce mois, afin que les âmes chrétiennes, rassermies dans l'estime et la pratique de leur foi, l'honorent par leur courage et la fécondent par leurs actes.

(Voir sur les Billets la *Prière quotidienne*).